



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 22 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt deux avril à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du seize avril deux mille vingt quatre, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024BC1-1-3-39

OBJET : AVENANT N°1 POUR LE MARCHÉ DE SERVICE D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES POUR LA PÉRIODE 2022-2026

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, DELFARIEL Eric, ,BENOIT Pascal, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Madame FILLATRE Francine, Messieurs DOUSSON Bruno (a donné pouvoir à Jean-Paul TERRENNE) et DUPUY Jean.

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

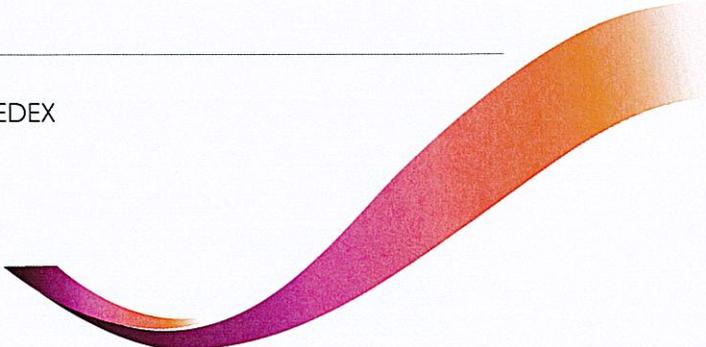
Olivier RENAUD a été désigné secrétaire de séance

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



2024BC1-1-3-39

OBJET : AVENANT N°1 POUR LE MARCHÉ DE SERVICE D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES POUR LA PÉRIODE 2022-2026

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a lancé une consultation pour un marché de service d'entretien des bâtiments communautaires pour la période 2022/2026, par voie de procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1^o du Code de la Commande Publique.

Le Bureau Communautaire en date du 23 mai 2022 a attribué le marché à l'entreprise LOUDA LOGISTIQUE pour un montant de 39 245,47 € HT.

Le besoin, objet du présent marché, s'est étendu en cours d'exécution à de nouveaux lieux qui n'étaient pas prévus dans le cadre du marché initial. Aussi, un avenant devient nécessaire afin de pouvoir bénéficier des prestations d'entretien sur d'autres bâtiments communautaires qui n'étaient initialement pas prévus dans le CCTP.

Aussi, les différents lieux qui suivent sont ajoutés à la liste des sites concernés par les prestations du marché :

- L'école de danse,
- La médiathèque,
- L'Office de tourisme des Deux Rives

Des « fiches d'offre » seront annexées à l'avenant n°1 et détailleront les prestations pour chacun des lieux.

L'ajout de lieu entraîne une augmentation du montant du marché comme suit :

- L'école de danse : + 1 676,00 € HT
- La médiathèque : + 691,00 € HT
- L'Office de tourisme des Deux Rives : + 225,50 € HT

Soit un montant totale de 2 592,50 € HT. Aussi, sur le fondement de l'article R.2194-8 du Code de la commande publique, le montant du marché est augmenté comme suit :

- Montant initial du marché :
- Taux de la TVA : 20,0 %
 - Montant HT : 39 245,47 €
 - Montant TTC : 47 094,56 €

Montant de l'avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 2 592,50 €
- Montant TTC : 3 111,00 €
- % d'écart introduit par le présent avenant : 6,6 %

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 41 837,97 €
- Montant TTC : 50 205,56 €

Le Président propose donc :

- de conclure l'avenant n° 1 tel que détaillé ci-dessus et dans ses annexes ;
- de l'autoriser, ou son représentant légal, à signer ledit avenant et toute pièce y afférente.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

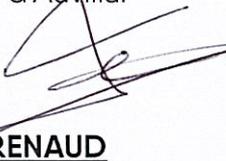
- de conclure l'avenant n° 1 tel que détaillé ci-dessus et dans ses annexes ;
- de l'autoriser, ou son représentant légal, à signer ledit avenant et toute pièce y afférente.

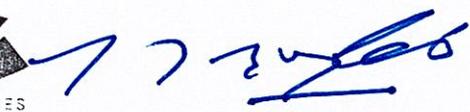
Fait à Valence d'Agen, le 22 Avril 2024
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 24 Avril 2024

Le secrétaire de séance désigné
Le Maire d'Auvillar

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives


Olivier RENAUD

 
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **29 AVR. 2024**

Affiché sur le panneau des annonces légales le **29 AVR. 2024**